

## Animaux du Creux-du-Van

# A bas l'enclos



**GRAND-DUC** – *Bientôt sous d'autres cieux.*

fan-Treuthardt

**Trop lamentable, immoral à la limite, l'enclos du Creux-du-Van en pleine réserve naturelle, va être supprimé par décision de l'inspection de la chasse et de la pêche qui en avait la gestion. Biches et hiboux grands-ducs vont être déplacés ailleurs.**

Le moment est venu de procéder au transfert des deux femelles de cerfs es-seulées et des deux couples de grands-ducs qui languissaient dans l'enclos, situé à proximité de la Ferme Robert, au pied du Creux-du-Van. Un des couples de hiboux grands-ducs et les deux biches vont se retrouver au parc zoologique du Bois du Petit-Château de La Chaux-de-Fonds. L'autre couple d'oiseaux a trouvé asile à Balsthal. Si les prochaines couvaisons sont viables, les petits seront lâchés dans la nature et suivis par émetteur par la station ornithologique de Sempach. Cette expérience contribuera à élargir la connaissance de la capacité d'adaptation des grands-ducs, nés en captivité puis relâchés tout jeunes.

### Enlaidir la nature

Dès son arrivée au poste d'inspecteur de la chasse et de la pêche, en janvier dernier, Arthur Fiechter songeait à sup-  
primer ce témoignage de captivité resté

spectacle était d'autant plus regrettable que le site est protégé et doit donner l'image du respect de la nature.

Cette décision a aussi l'avantage de soulager le travail des gardes-chasses qui devaient s'occuper des animaux. Autre heureux effet, il sera ainsi possible d'économiser les 20.000 francs par an, nécessités par l'élevage et la manutention des rats destinés à nourrir les grands-ducs.

La présence de grillage autour d'animaux sauvages ne se justifie pas, même par l'alibi du repeuplement des sites naturels. Les territoires de chasse des grands-ducs sont tous occupés dans le canton de Neuchâtel. Quant aux biches, elles trouveront une vie plus équilibrée dans le parc du Bois du Petit-Château. Car la remise en liberté pure et simple n'est plus possible, les animaux qui ont vécu en captivité ne peuvent plus vivre de façon autonome. Comme le disait Saint-Exupéry :